



Le 19 juin 2026, les membres du bureau de Wx Alliance, association régie par la loi du 1er juillet 1901, se sont réunis par visioconférence, conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

La réunion est tenue à l'initiative du président, conformément au règlement intérieur, lequel prévoit que le bureau se réunit aussi souvent que nécessaire, sur convocation du président ou de la majorité de ses membres.

Cette assemblée faisait suite aux démissions récentes de plusieurs membres du bureau. Les fonctions statutaires demeurent inchangées. Aucune modification des statuts ni du règlement intérieur n'a été adoptée à cette occasion.

Le bureau de Wx Alliance est désormais composé comme suit :

- Président : Patrick Lalemand
- Secrétaire : Patrick Lalemand (temporairement)
- Trésorier : Jean-Luc Fruttaz

Fait à Montréal, Québec, Canada, le 19 juin 2026

Pour Wx Alliance
Le Président,
Patrick Lalemand